

LA LETTRE ECO

N°180 21 mai 2016

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°180

Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Les marchés cherchent toujours leur nord

C'est déjà hier

- Bruxelles fait preuve de mansuétude
- La France toujours sur la crête des 10 %
- Le Japon sur tous les fronts
- L'Allemagne attire de plus en plus

Le Coin de la Conjoncture

- Les affres de l'économie mondiale
- Les classes moyennes sous pression
- La garde des enfants un enjeu économique et social

Le Coin des Tendances

- L'ère des plateformes ou l'art de faire travailler les autres
- Le « big data » ou le communisme de marché

Le Coin du graphique

• L'achat de la voiture, un bon indicateur économique

La semaine économique et financière



LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 20 mai 2016	Evolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 353,90	+0,70 %	4 637
Dow Jones	17 500,94	-0,20% %	17 423
Nasdaq	4 769,56	+1,10 %%	5107
Daxx Allemand	9 916,02	-0,37 %	10 743
Footsie	6 156,32	+0,29 %	6 242
Euro Stoxx 50	2 962,16	+0,19 %	3 100
Nikkei	16 736,35	+1,97 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,504 %	+0,048 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,169 %	+0,049 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	1,852 %	+0,133 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars 18 heures)	1,1225	-0,71 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 254,200	-0,92 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	48,785	+1,88 %	37,570

Les marchés cherchent toujours leur nord

Les marchés hésitent sur la direction à prendre. Les dernières publications des résultats des grandes entreprises incitent à la prudence tout comme la possible hausse des taux par la FED au mois de juin.



Les places ont de ce fait conclu la semaine avec des faibles variations. Les investisseurs continuent à apprécier l'orientation des cours pétroliers mais demeurent prudents. La hausse du pétrole cette semaine a été provoquée par les problèmes rencontrés au Nigéria.

C'EST DEJA HIER

Bruxelles fait preuve de mansuétude

La Commission de Bruxelles a décidé, sans trop de surprise, de ne pas sanctionner l'Espagne, le Portugal et l'Italie pour non-respect de leur plan de réduction des déficits budgétaires. L'Espagne, malgré le retour de la croissance a affiché un déficit supérieur d'un point, en 2015, par rapport à ses engagements. Il a été de 4,2 % contre 3,2 % du PIB initialement prévu. L'objectif assigné à ce pays de revenir à 3 % en 2016 est, de ce fait, devenu illusoire. Au mieux, en 2016, le déficit sera de 3,9 % du PIB. Pour le Portugal, le dérapage a été encore plus net. Le déficit a atteint 4,4 % du PIB en 2016 quand il était attendu à 2,5 %. Le nouveau Gouvernement de gauche a décidé de desserrer l'étreinte de la riqueur afin de relancer l'économie ce qui aurait pu provoquer une sanction de la part de Bruxelles. La Commission a tenu compte du ralentissement de la croissance Au 1er trimestre, le pays a enregistré une croissance de 0,1 %, après 0,2 % sur les trois derniers mois de 2015. En Italie, si le déficit public est inférieur à 3 % du PIB, le Gouvernement a, en revanche, décidé de s'éloigner de la trajectoire budgétaire prévue. Le déficit devrait être, cette année, de 2,3 % contre 1,8 % initialement prévu. La France passe également entre les gouttes grâce à la réduction plus forte que prévue de son déficit en 2015 qui a atteint 3,5 % du PIB contre 3,8 % initialement prévu. Pour 2016, la Commission de Bruxelles a validé un déficit à 3,4 % qui est atteignable. En revanche, la marche de 2017 avec le passage en-dessous des 3 % du PIB sera plus délicate à réaliser. La Commission a demandé à la France de poursuivre ses réformes en particulier en ce qui concerne le marché du travail.

La France toujours sur la crête des 10 %

La France se maintient sur la crête des 10 % de chômage. En effet, en moyenne sur le premier trimestre 2016, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est de 10,2 % de la population active comme au quatrième trimestre 2015. Les créations d'emploi dans le secteur marchand permettent, en valeur relative, de compenser l'augmentation de la population active.

En France métropolitaine, le nombre de chômeurs est stable, à 2,8 millions de personnes ; le taux de chômage reste ainsi à son niveau de fin 2015 (9,9 %). Il augmente chez les jeunes et les personnes âgées de 25 à 49 ans, quand il diminue pour celles de 50 ans ou plus. Comparé au premier trimestre 2015, le taux de chômage baisse de 0,1 point.

Parmi les chômeurs, 1,2 million déclarent rechercher un emploi depuis au moins un an. Le taux de chômage de longue durée s'établit à 4,3 % de la population active au



premier trimestre 2016. Il augmente de 0,1 point par rapport au trimestre précédent, comme sur un an.

Données CVS en moyenne trimestrielle, en % 11,0 10,5 10,0 9,5 9,0 8,5 8,0 7,5 7,0 6,5 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 — France (hors Mayotte) — France métropolitaine

Taux de chômage au sens du BIT

Estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

Un taux d'emploi à 64,6 %

Au premier trimestre 2016, le taux d'emploi des 15-64 ans s'établit à 64,6 %. Il augmente par rapport à fin 2015 (+0,2 point), notamment pour les plus de 50 ans (+0,5 point). Sur un an, il s'accroît de 0,5 point. Le taux d'emploi, en équivalent temps plein, des 15-64 ans augmente dans les mêmes proportions que le taux d'emploi, s'établissant à 59,8 % début 2016. Le taux d'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) des 15-64 ans atteint 48,9 %. Il augmente de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, comme sur un an. Le taux d'emploi en contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim s'établit à 7,3 %. Il diminue légèrement sur le trimestre (-0,1 point), et croît de 0,2 point par rapport à début 2015.

Le taux d'emploi à temps partiel s'établit à 11,9 % au premier trimestre 2016, soit 0,1 point de plus que fin 2015. Le taux d'emploi à temps complet croît également de 0,1 point, à 52,7 %.

Sur les trois premiers mois de l'année 2016, 6,4 % des personnes en emploi sont en situation de sous-emploi, en baisse de 0,1 point sur le trimestre. Le sous-emploi concerne principalement des personnes à temps partiel qui souhaiteraient travailler davantage. Le chômage partiel représente quant à lui 0,2 % des personnes en emploi.



Sous-emploi au sens du BIT



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de

15 ans ou plus

Source : Insee, enquête Emploi

Le taux d'activité augmente légèrement

Le taux d'activité des 15-64 ans s'établit à 71,7 %. Il augmente de 0,1 point sur le trimestre, et de 0,4 point par rapport au premier trimestre 2015.

Le Japon sur tous les fronts

Shinzo Abe, le Premier Ministre japonais, fait feu de toute part à la veille de la réunion du G7 dans son pays. Ainsi, contre l'avis de Washington, il a rencontré Vladimir Poutine afin, notamment, de régler la question des îles Kouriles revendiquées par la Russie et le Japon. Il a également pris parti en faveur d'une coordination des taux de change en vue d'obtenir une dépréciation du yen. Sur ce sujet, les États-Unis s'y sont opposé tout comme l'Allemagne qui rappelle la nécessité d'accompagner les politiques monétaires de réformes structurelles. « La relative stabilité des monnaies les unes par rapport aux autres est un acquis précieux, et nous ne pouvons certainement pas résoudre les problèmes de l'économie européenne par des courses à la valeur de la monnaie la plus basse », a indiqué la chancelière allemande Angela Merkel.

La preuve étant que les réformes de rééquilibrage sont difficiles à réaliser au pays du Soleil Levant, le Premier Ministre japonais prévoit de reporter, une nouvelle fois, une hausse de la TVA. Cette décision est motivée par la crainte du retour de la récession. La TVA devait être portée de 8 à 10 % au mois d'avril 2017, après une première augmentation de 5 à 8 % en 2014, qui avait entrainé un fort recul du PIB. Cette hausse, destinée à enrayer la progression de la dette publique était initialement prévue en octobre 2015 mais elle avait été déjà repoussée du fait de la faible croissance.



Ce nouveau report contredit des engagements pris par Shinzo Abe auprès des institutions internationales et agences de notation financière qui s'inquiètent régulièrement du niveau de la dette nippone (près de 250 % du PIB). Le denier résultat de la croissance du 1^{er} trimestre 2016 ne change pas le sentiment dominant. L'économie japonaise a enregistré une hausse de 0,4 % du produit intérieur brut, grâce, entre autres, à la consommation des ménages et des exportations. Au vu des statistiques publiées mercredi par le gouvernement, le PIB de la troisième économie mondiale a progressé de 1,7 % en rythme annualisé sur la période janvier-mars. Cela marque un rebond par rapport à la contraction de 1,7 % enregistrée au quatrième trimestre 2015 mais les perspectives restent peu encourageantes.

L'Allemagne attire de plus en plus

L'Allemagne a attiré 6,2 milliards d'euros d'investissements étrangers en 2015. Les investisseurs étrangers ont lancé 1.912 projets nouveaux en 2015, soit 60 % de plus qu'en 2014, selon l'agence fédérale du développement économique GTAI (Germany Trade & Invest).

La Chine est restée le premier investisseur pour la deuxième année d'affilée, avec 260 nouveaux projets, suivie par les Etats-Unis (252) et la Suisse (203). Ces chiffres ne tiennent pas compte des fusions et acquisitions. Il est à noter que les investissements allemands en Chine sont supérieurs à ceux de la Chine en Allemagne.

La Chine poursuit son internationalisation en diversifiant ses investissements et en prenant des positions sur ses marchés d'exportation. Au niveau du stock de capital détenu à l'étranger, la Chine reste très loin des Etats-Unis ou des grands pays européens.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Les affres de l'économie mondiale

L'économie mondiale, du fait notamment du ralentissement des pays émergents, connait une phase de décélération et cela malgré un contexte qui devrait être porteur.

Des taux d'intérêt historiquement bas qui devraient soutenir l'activité

Les très faibles taux d'intérêt devraient favoriser la demande en réduisant fortement le coût de l'endettement. Leurs effets sont néanmoins limités par la déflation salariale en cours. Pour emprunter, il faut un minimum d'apports, d'autant plus que les règles prudentielles ont été durcies. Par ailleurs, pour s'endetter, il faut avoir confiance en l'avenir, un sentiment qui n'est pas largement partagé actuellement.

Néanmoins, à l'échelle mondiale, le crédit s'élève désormais à près de 110 % du PIB quand il n'en représentait que 97 % en 2002. La croissance du crédit est de 8 % par an toujours en moyenne mondiale (source : Datastream) ce qui correspond au taux de croissance d'avant la crise de 2008.



Le coût de l'énergie et des matières premières bon marché

Les prix bas des matières premières et de l'énergie favorisent les pays consommateurs. Le gain en termes d'importation est de plus de 2 % du PIB entre 2013 et 2016 pour les États membres de la zone euro ou le Japon.

Cette chute rapide des cours des matières premières a, en revanche, fortement impacté les pays producteurs. La croissance de ces pays est passée de plus de 4 % en 2013 à moins de 2 % en 2016. Or, depuis vingt ans, leur poids, au sein de l'économie mondiale, s'est accru. De ce fait, leur ralentissement pèse plus que dans le passé sur l'économie mondiale.

Les salariés ne sont pas à la fête

La croissance est entravée par une déformation du partage des revenus au détriment des salariés. Cette situation est marquée aux États-Unis et au Japon. Cela freine la reprise de la consommation et l'investissement des ménages.

A l'échelle mondiale, les salaires en valeur réelle ont progressé de 15 % de 2002 à 2016 quand la productivité par tête a progressé de 45 % sur la même période (source : Datastream).

L'euro et la segmentation de son marché financier

La reprise de la zone euro est entravée par la segmentation de son marché financier. La diminution des flux de capitaux en son sein contraint les États périphériques à équilibrer leur balance des paiements. Il en résulte une diminution de la demande intérieure. L'Italie, le Portugal et la Grèce enregistrent depuis 2010 une forte baisse de la demande intérieure. Pour l'Espagne, après une chute de 20 points, une reprise est en cours depuis deux ans.

Un commerce international en petite forme

L'économie mondiale est également freinée par le ralentissement du commerce international. Ce ralentissement est de nature structurelle. Plus les économies se complexifient, plus le poids des services augmentent au détriment des échanges de biens. Or, les services s'échangent moins que les biens et génèrent des gains de productivité moindres que l'industrie. Les variations des taux de change entravent le développement du commerce international et les mouvements de capitaux.

Excès d'épargne et aversion aux risques

La forte aversion aux risques des investisseurs pèse également sur la croissance. Ce rejet du risque s'accompagne d'un excès d'épargne ce qui contraint la croissance. Certes, le ralentissement en Chine et dans les pays producteurs devrait aboutir à réduire une partie de ce déséquilibre. De même, il est espéré que l'arrivée massive de migrants et les augmentations de salaire décidées dans l'industrie en Allemagne



puissent déboucher sur une augmentation de la consommation et une réduction de l'excédent commercial jugé excessif par la Commission de Bruxelles. Néanmoins, au 1^{er} trimestre de l'année 2016, la balance commerciale allemande a été excédentaire de 60,4 milliards d'euros contre 59,1 milliards d'euros au cours de la même période en 2015.

Les classes moyennes sous pression

Les classes moyennes, les enfants des Trente Glorieuses, ont le spleen. À tort ou à raison, elles ont le sentiment de péricliter depuis le début du siècle. Ce mal-être n'est pas spécifique à notre pays. Aux États-Unis, au Royaume-Uni mais aussi en Allemagne, elles se sentent de plus en plus abandonnées des pouvoirs publics. Les classes moyennes c'est-à-dire le cœur des sociétés qui, par leur travail plus que par leur capital, ont pu accéder aux biens de consommation, à la société de loisirs et à la propriété de leur résidence principale sont aujourd'hui menacées de déclassement tant en raison des politiques publiques mises en œuvre que par l'évolution structurelle de l'économie.

Les classes moyennes regroupent un ensemble hétéroclite de personnes, essentiellement des salariés, avant tout cadres, vivant en milieu urbain. Les représentants de la classe moyenne doivent leur ascension sociale à l'école et à la croissance. Il n'y a pas, bizarrement, de définition officielle. L'Observatoire des Inégalités retient celle-ci : « les classes « moyennes » se situent entre les 30 % de ménages les plus démunis et les 20 % les mieux rémunérés. Elles représentent 50 % de la population ». Cette définition n'intègre pas le facteur géographique. Ainsi, un ménage de la classe moyenne vivant à Paris devra faire face à des dépenses de logements bien plus lourdes que celui vivant dans une petite ville de l'Eure. Certains considèrent, par ailleurs, que la barre des 20 % est un peu réductrice et qu'il conviendrait d'englober dans les classes moyennes les ménages se situant entre les 20 et les 10 % les plus riches.

Du fait de l'absence de définition officielle, les comparaisons internationales sont rares.

Les classes moyennes qui tirent leurs revenus essentiellement du facteur travail et plus précisément de l'emploi salarié sont menacées en raison de l'évolution des modes de production et de la digitalisation de l'économie. Robert Reich, dans un livre datant de 1993, *L'économie mondialisée* avait pronostiqué que les classes moyennes seraient menacées de paupérisation. Il considérait que la nouvelle économie qui se mettait alors en place reposerait sur des manipulateurs de symbole et des emplois à faible valeur ajoutée. Derrière le terme de manipulateur de symboles, Robert Reich mettait toutes les personnes ayant un rôle clef dans le processus de création ou dotés d'un savoir-faire non copiable facilement. Ainsi, un artiste, un joueur de football de talent, un ingénieur, un dirigeant d'entreprise, un médecin spécialiste, un créateur de slogan... sont des manipulateurs de symbole. À l'autre bout de l'échelle figurent les emplois de services dont le nombre s'accroît dans tous les pays occidentaux : emplois d'aide à la personne, emplois dans les restaurants, emplois dans les centres de logistique...



La classe moyenne attaquée par le haut et par le bas aux États-Unis et en Allemagne

Selon une étude de l'institut DIW de Berlin parue au début du mois de mai, la part de la population adulte disposant d'un revenu compris entre 67 % et 200 % du revenu médian a diminué tant en Allemagne qu'aux États-Unis au cours de ces trente dernières années. Cette étude ne concerne malheureusement que ces deux pays. Au regard des chiffres de l'INSEE, même si cela est d'une moindre ampleur et plus récent, les classes moyennes françaises subissent le même sort.

En 1981, la classe moyenne représentait 59 % des adultes aux États-Unis. Son poids est passé à 56 % en 1991, puis à 50 % en 2015. En Allemagne, en 1983, la classe moyenne représentait 69 % des adultes ouest-allemands. En 1991, dans l'Allemagne réunifiée, cette proportion était encore de 66 %. Elle n'est plus que de 61 % en 2015. Entre 1991 et les derniers chiffres disponibles, le recul de la classe moyenne s'élève à 6 points aux États-Unis et à 5 points en Allemagne. Depuis 2000, cette évolution s'accompagne d'un recul du revenu médian lui-même pour les classes moyennes. Aux États-Unis, ce revenu s'est abaissé de 4 % entre 2000 et 2014, alors qu'en Allemagne, il a reculé de 1 %.

En France, le nombre de personnes se situant dans le 1 % le plus riche (au-delà de 100 000 euros de revenus par unité de consommation) est passé de 353 000 à 514 000 de 2004 à 2011 (sources INSEE). En valeur relative, elles représentaient 0,8 % de la population en 2011 contre 0,6 % de la population en 2014. Cette augmentation du nombre de personnes aisées permet de souligner que l'ascension sociale n'est pas complètement en panne en France. À la différence d'un certain nombre de ses partenaires et contrairement à quelques idées reçues, le nombre de personnes en situation de pauvreté reste stable en France depuis une vingtaine d'années. Le taux de pauvreté reste autour de 14 % (nombre de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian). 3,6 millions de ménages (8,5 millions de personnes) sont concernés. Depuis plusieurs années, le taux stagne. En valeur absolu, le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté s'est accru de 300 000 en 10 ans.

Les emplois de la classe moyenne en danger

Aux États-Unis, les emplois de la classe moyenne représentaient en 2014 moins de 45 % des emplois contre 60 % de l'emploi en 1970. Entre 1993 et 2010, les emplois de la classe moyenne ont baissé de 10 points au Danemark et au Royaume-Uni, de 9 points en France et de 7 points en Allemagne.

Ce recul des classes moyennes s'accompagne de la progression, par voie de conséquence, des deux extrêmes de la répartition des revenus. Ainsi, aux États-Unis, la proportion des personnes gagnant plus de 200 % du revenu médian est passé de 15 % en 1981 à 17 % en 1991 et à 21 % du total en 2015. Ceux gagnant moins de 60 % du revenu médian sont passés de 26 % en 1981 à 27 % en 1991 et à 29 % en 2015. En Allemagne, les classes aux revenus plus élevés sont passées de 9 % de l'ensemble des adultes en 1983 à 10 % en 1991, puis à 13 % en 2013. Mais les classes



aux revenus les moins élevés sont passées de 23 % en 1983 à 24 % en 1991 et 27 % en 2013.

Les emplois créés que ce soit aux États-Unis, en Allemagne ou en France sont à faible qualification pour une très grande majorité d'entre eux. À l'autre extrémité se développe un marché de l'emploi de plus en plus international avec des profils à haute valeur. Les emplois, au cœur, sont menacés par l'automatisation des tâches et la réduction des chaines de commandement.

Les classes moyennes, par leur nombre, financent en grande partie les dépenses publiques. Elles ne peuvent guère, à la différence des personnes à hauts revenus, s'expatrier pour échapper à la pression fiscale. Elles ont été bien souvent contraintes de partir du centre des grandes métropoles pour la banlieue. Le cœur historique des métropoles est de plus en plus occupé par les hauts revenus ainsi que par une frange très étroite des classes modestes ayant la possibilité d'accéder aux logements sociaux. Par ailleurs, « l'airbnbisation » des centres villes touristiques renforce la pression sur le prix des loyers. Des villes comme Rome voire Berlin sont de plus en plus désertées par les résidents au profit de vacanciers séjournant dans des appartements loués à la journée ou à la semaine.

Les classes moyennes se segmentent de plus en plus. Sous l'effet des médias, des centres commerciaux, des années 50 aux années 80, une convergence des modes de vie était constatée. Avec les années 90, la massification a atteint ses limites. Les communautés se multiplient au centre de la société.

La garde des enfants un enjeu économique et social

Les moyens de garde des enfants influent fortement sur le taux d'activité féminine et sur le niveau de vie des ménages. Au sein de l'Union européenne, la moitié des enfants de moins de trois ans étaient gardés uniquement par leurs parents en 2014. 28 % fréquentaient, au moins partiellement, des systèmes formels d'accueil, ce qui est inférieur à l'objectif de 33 % pris par les États membres au sommet de Barcelone de 2002.

Les écarts entre les États membres sont élevés. Ils s'expliquent par des différences de niveau de développement et de traditions.

Ainsi, les enfants sont majoritairement gardés par leurs parents en Europe de l'Est quand en Europe du Nord les formes socialisées l'emportent. Il convient de souligner que les États d'Europe du Sud ayant intégrés depuis plusieurs décennies l'Europe ne diffèrent qu'à la marge des États d'Europe du Nord.

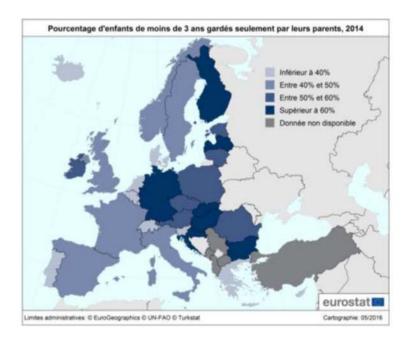
Les proportions d'enfants de moins de trois ans gardés par ses parents figurent parmi les plus élevées en Bulgarie (73 %), en Lettonie (70 %) ainsi qu'en Hongrie et en Slovaquie (68% chacune).



Ce taux est de 50 % en Italie et de 49 % en Espagne ce qui correspond à la moyenne européenne. Il est à noter que seulement 37 % des enfants grecs de moins de 3 ans sont gardés par leurs parents et que ce taux est de 27 % au Portugal.

Le taux le plus bas est atteint par les Pays-Bas (23 %). La France se situe en-dessous de la moyenne avec un taux de 40 %.

Pour les structures collectives d'accueil, les États d'Europe du Nord font la course en tête. Au Danemark, 70 % des enfants de moins de 3 ans sont ainsi accueillis, en Suède, ce taux est de 56 %. Il est de 49 % en Belgique et au Luxembourg. En France, 40 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés dans des structures professionnelles.



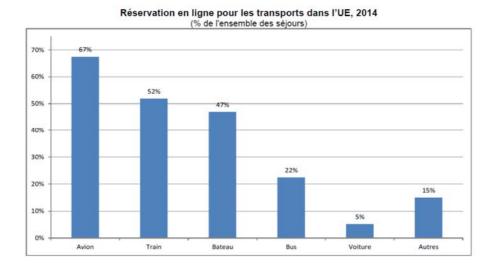
Le tourisme un secteur en pointe pour le digital

En quelques années, le recours aux techniques de la communication et du numérique a profondément modifié la donne dans le secteur du tourisme. Les réservations, que ce soit pour les transports ou l'hébergement, s'effectuent par Internet avec un recours de plus en plus important à des plateformes qui agrègent les demandes.

Le tourisme en ligne est devenu la norme

Pour organiser ses voyages, Internet est devenu incontournable. Selon l'institut statistique européen, Eurostat, en 2014, plus des deux tiers des déplacements aériens et plus de la moitié des déplacements en train ont été réservés en ligne.



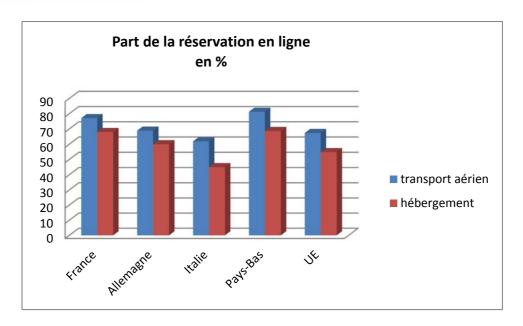


L'hébergement a également été réservé en ligne pour plus de la moitié des séjours. Face à cette mutation, les entreprises du secteur touristique ont été à l'avant-garde de la digitalisation. Elles n'avaient de toute façon guère le choix pour survivre. Si la commande en ligne n'était, en 2015, proposée que par 17 % de l'ensemble des entreprises européennes, cette proportion atteignait 74 % dans le secteur de l'hébergement touristique.

Un peu plus des deux tiers (67 %) des vols aériens effectués par les touristes de l'Union européenne, en 2014, ont été réservés en ligne. Dans deux États membres, la Finlande et les Pays-Bas, ce taux dépasse 80 %. Sont en retrait les pays d'Europe de l'Est (la Roumanie avec 23 %, la Slovaquie avec 27 % et la République tchèque avec 38 %).

Les locations d'hébergements touristiques ont été effectuées en ligne pour la majorité (55 %) des séjours des résidents de l'Union en 2014. Néanmoins, la situation variait beaucoup d'un État membre à l'autre. La réservation en ligne d'un hébergement a concerné plus de deux séjours sur trois effectués par les résidents des Pays-Bas (69 %), de France (68 %) et du Luxembourg (67 %), mais ce taux est inférieur à 10 % en Roumanie (7 %) ainsi qu'en Bulgarie (9 %).





Les nouveaux acteurs du tourisme en ligne

En France, parmi les sites les plus visités figurent voyage.com de la SNCF mais aussi les grands sites d'hébergement.

Les positions de rente se construisent et se déconstruisent assez rapidement dans le secteur du tourisme en ligne. Booking.com qui a fait trembler les groupes hôteliers doit faire face à la concurrence, aujourd'hui, d'Airbnb.

Le nouveau modèle donne l'avantage à ceux qui ne portent pas le risque commercial. Ainsi, la capitalisation d'Airbnb (25 milliards de dollars) dépasse celle du groupe Accor (10 milliards de dollars).

En parallèle à cette révolution numérique, la montée du low-cost a également contribué à révolutionner le secteur du tourisme. La capitalisation d'Air France est de 2,2 milliards d'euros quand celle de Ryan Air dépasse la dizaine de milliards d'euros.

L'activité touristique est de plus en plus tributaire des grandes plateformes comme Booking.com, Airbnb, Abritel, Blablacar....

Booking.com, site de réservation d'hôtels en ligne est présent dans 200 pays et compte plus de 540 000 partenaires. En France, 40 000 établissements d'hébergement sont référencés en France.

À l'échelle mondiale, plus de 500 000 nuitées sont commandées chaque jour par l'intermédiaire de ce site. En France, plus de 50 % des réservations de nuitées passeraient par Booking.com. Booking.com qui peut prendre des commissions allant jusqu'à 15 % du tarif de la nuitée.

Les pratiques du site qui imposaient aux hôteliers de proposer les meilleurs tarifs avec interdiction d'en faire profiter directement leurs clients, ont été contestées. En France,



il n'est plus possible d'interdire aux hôteliers de surenchérir sur les promotions proposées sur les sites en ligne.

Le véritable concurrent de Booking.com est Airbnb qui désormais propose plus de chambres que les grands groupes mondiaux de l'hôtellerie. En donnant la possibilité à des particuliers et à des professionnels de louer, sur des périodes déterminées, tout ou partie de logements ou de maisons, Airbnb a bousculé certaines lignes en matière d'hébergement. Si les locations saisonnières existent depuis longtemps, la plateforme a permis à tout en chacun de se transformer en loueur. Par ailleurs, en rapprochant offre et demande, Airbnb a accru la taille du marché. Les hôteliers traditionnels, surtout les deux ou trois étoiles, sont confrontés à une nouvelle concurrence. La baisse des nuitées pour ces catégories d'hôtels est nette depuis deux ans. C'est avant tout la clientèle française qui déserte les hôtels au profit de la location de logements via les plateformes.

Airbnb propose aujourd'hui sur Paris 40 000 logements, soit l'équivalent de 90 000 chambres. Chaque logement donne lieu, en moyenne, à 28 nuitées. Sur l'ensemble de la France, ce sont 500 000 personnes qui ont utilisé Airbnb en 2015

Airbnb empoche une commission de 3 % payée par l'hôte et de 6 à 12 % par le voyageur. Sur Paris, le site aurait généré près de 200 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2015. Airbnb emploie une cinquantaine de salariés en France.

Airbnb reste avant tout utilisé par les catégories socio-professionnelles supérieures. Le montant moyen de dépenses annuelles des voyageurs sur Airbnb est de 865 euros contre 440 euros pour ceux qui utilisent l'hôtel.



LE COIN DES TENDANCES

L'ère des plateformes ou l'art de faire travailler les autres

Le monde digital se traduit par la montée ne puissance de plateformes, voie de passage obligée. Le principe de base est d'arriver à devenir incontournable, d'être « LA PLATEFORME » de référence qui permet de prendre une position dominante. Le succès qui permet à des plateformes, à Facebook ou Airbnb, d'être royalement capitalisées sur les marchés financiers repose sur un processus de fertilisation par des tiers. En effet, ces plateformes sont des arbres qui du fait de l'arrivée de nuées de millions voire de milliards d'insectes créent de la valeur. Ces insectes, c'est-à-dire nous, participent, à tous les niveaux, à l'enrichissement du système. Par notre présence, nous générons des données qui seront récupérées et exploitées. Certains d'entre nous créeront des applications qui enrichiront la plateforme et inciteront de nouveaux insectes à venir butiner. D'autres consommeront et enfin beaucoup en parleront permettant d'accroitre, toujours plus, le nombre des insectes qui côtoieront cet arbre. Pour reprendre le titre d'un ouvrage de Nicolas Colin et Henry Verdier, les plateformes nous font rentrer dans l'âge de la multitude.

Le succès des plateformes repose en grande partie sur leur simplicité. La page d'accueil de Google est d'une rare simplicité. De même, la prise en main de Facebook demande peu de temps.

Capter des données et itérer

Un des fondamentaux des plateformes est d'utiliser en permanence les ressources des Internautes pour en améliorer le fonctionnement ou le design. Le processus d'itération permanente ringardise la notion de modèle. Apple publie ainsi des mises à jour régulièrement. Tesla fait de même pour actualiser les logiciels gérant ses voitures. Microsoft abandonne la vente de logiciels au profit d'abonnements qui permettent tout à la fois de capter dans le temps les consommateurs mais aussi de modifier en permanence les produits.

À travers des analyses fines comportementales et une capacité rapide de réaction, les responsables des plateformes peuvent s'adapter en temps quasi-réel aux besoins et aux attentes de leurs clients.

Facebook s'enrichit du travail de ses adhérents qui, chaque jour, publient des textes, des photos ou des vidéos ou qui laissent des traces sous formes d'émotions (les « like »). Tout passage d'un Internaute sur Facebook est profitable.

Ouvrir les plateformes pour s'enrichir

Amazon qui aurait pu n'être qu'un site de vente en ligne a compris que l'avenir passait par les plateformes. En disposant de millions de clients répartis au quatre coins de la planète, ce site générait des données d'une richesse évidente. Par ailleurs, le PDG, Jeff Bezos, a compris que son entreprise avait tout intérêt à mettre à disposition les ressources logicielles sur le marché. Il a opté pour la co-création. Ne pouvant seul



exploiter les données, Amazon a mis à disposition des développeurs et créateurs les données qu'il avait. Il a également décidé de vendre les capacités disponibles de ses serveurs. En changeant de modèle, Amazon qui perdait depuis des années est devenu rentable. Amazon est devenu un acteur important non seulement pour l'hébergement de données et d'applications mais aussi pour la gestion de messages et de données à grande échelle. Il a compris le potentiel du cloud computing du fait de la puissance de calcul et de la capacité de ses serveurs.

Apple est également une plateforme, même si son degré d'ouverture est moindre qu'un certain nombre de ses concurrents et que la société tire une part encore importante de ses bénéfices de la vente de biens physiques (Iphone, IPad ou MacBook...). Mais c'est surtout l'App Store qui est une devenu un espace de création et de vente pour des milliers de développeurs.

Google est évidemment une plateforme avec des applications comme Gmail, Google Maps, Google Play.... Google apparaît néanmoins un peu en retraite dans l'ouverture aux tiers. Par ailleurs, les plateformes Google ont tendance à avoir des vies parallèles et moins intégrées.

Cette alimentation par des tiers en innovation a abouti au développement de l'open innovation. Les entreprises intègrent en leur sein des innovations lancées ou expérimentées par d'autres. Veolia utilisent les données des collectivités locales pour modifier ces process avec, à la clef, des expérimentations ciblées.

Une plateforme n'est riche que de sa multitude et de ses applications. Ces dernières, par leur succès, nourrissent la plateforme.

Les institutions qui recueillent des données et qui peuvent générer des services sont, par nature, propices à être des plateformes. Les administrations publiques ont vocation à être des plateformes. Les données en matière de déplacements en fonction de l'heure sont cruciales tant pour la gestion des flottes de voitures (taxis, VTC...) que pour l'entretien de la voirie. Les données en matière de santé peuvent générer un grand nombre d'applications de prévention et de traitements des maladies.

Les ressources fiscales permettent d'orienter plus finement que maintenant les politiques publiques. Elles peuvent aussi déterminer une série d'analyses en matière de consommation, d'éducation ou de formation... Le problème, pour les administrations, c'est de cesser de penser de manière verticale et de passer à un mode de fonctionnement horizontal.

À l'échelle mondiale, les plateformes collaboratives pourraient passer d'un chiffre d'affaires de 15 milliards de dollars en 2013 à plus de 230 milliards en 2025. En France, 276 plateformes actives sont dénombrées dont 75 % sont françaises. 80 % ont été créées depuis 2008. Seules les premières, dans chacun des secteurs concernés, sont rentables. 17 activités sont actuellement recensées : ventes de biens et services, locations, échanges, financement, dons, covoiturage, auto-partage, partage de biens et de services, emplois, achats groupés... Le chiffre d'affaire de ces plateformes est évalué, en France, à 2,5 milliards d'euros. 13 000 emplois dépendraient de ce marché.



Le big data ou le communisme de marché

L'URSS a implosé en 1991 par incapacité à gérer de manière centralisée une économie de plus en plus complexe et à suivre la course technologique imposée par les Américains avec la Guerre des Etoiles. La guerre en Afghanistan et le vieillissement des équipes dirigeantes malgré, la nomination de Michael Gorbatchev, ont accéléré la déliquescence du système soviétique.

Les services du Gosplan qui disposaient pourtant de moyens importants étaient incapables d'organiser l'offre de tous les biens et services, leur répartition sur le territoire et d'en fixer les prix. La planification pure et parfaite est une utopie qui s'est traduite dans la réalité par des pénuries, du marché noir et des passe-droits.

Par un savant raccourci de l'histoire, le big data offre peut être une revanche à feu Gosplan. En effet, avec toutes les traces numériques que nous laissons quotidiennement par l'intermédiaire de nos smartphones, de nos tablettes ou de nos ordinateurs voire via le GPS de notre voiture, Google, Apple et les autres peuvent tout connaître de nous. Amazon se fait fort de pouvoir prévoir nos achats avant même que nous ayons décidé de les faire. En étudiant nos requêtes sur Internet, nos recherches, il est possible de déterminer la probabilité que nous passions, à un moment donné, à l'acte pour acheter tel ou tel objet ou service. Par ailleurs, en ciblant les publicités en fonction de nos consultations antérieures, il est possible d'organiser un teasing qui se révèle, à force, payant. Ce n'est pas un hasard si le chiffre d'affaires de la publicité digitale équivaut à celui de la publication audiovisuelle. De même, au niveau médical, il est possible de déterminer le début d'une épidémie en fonction des consultations réalisées sur les sites de recherche.

Les plateformes de partage sont tout à la fois ultra-individualistes et ultra-communautaristes. Elles permettent à tout à chacun de devenir à tour de rôle producteur et consommateur. Chacun devient son propre patron en louant de l'espace ou du trajet de transport. Ainsi, nous devenons notre propre exploiteur. Le système dit collaboratif repose sur un effet de masse. Il faut un nombre important d'acteurs afin que s'exprime concrètement l'offre et la demande. Si vous n'avez que quelques trajets de transports disponibles sur un site, vous l'abandonnez rapidement. Il faut donc un mouvement de masse qui mutualise ses intérêts. Néanmoins, il serait hasardeux de parler de communisme car les plateformes sont des formes très avancées du capitalisme en reposant sur un système de rente de situation et en faisant porter le risque par les maillons situés en bout de chaine (le loueur voire le locataire qui ne sait pas trop sur qui il va tomber).

Avec des modèles prédictifs, des cartographies des risques peuvent être réalisées de façon très fine. La gamme des risques pris en compte est très large. Cela concerne les évènements météorologiques (tempêtes, inondations...), géologiques (éboulement, glissement de terrain) mais aussi sanitaires (épidémie). Des cartographies sur les problèmes de sécurité (délinquance, criminalité, trafic) sont également établies. En outre, avec des modèles socio-morphologiques, la vidéo devient intelligente au point de pouvoir alerter les forces de l'ordre en cas de personnes

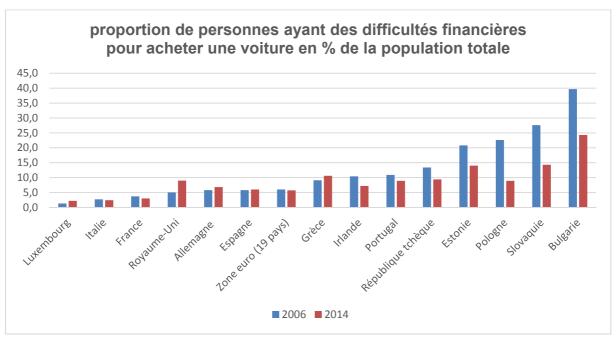


ayant des comportements déviants (gestes inconsidérés voire chaleur du corps témoignant d'un stress). La police de l'URSS aurait rêvé d'avoir de tels outils il y a un quart de siècle pour déterminer les éventuels déviants....

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

L'achat de la voiture, un bon indicateur économique

Les obstacles à l'achat d'un véhicule sont essentiellement d'ordre financier. De ce fait, il n'est pas surprenant de trouver que les habitants des pays d'Europe de l'est rencontrent des difficultés plus importantes que ceux de l'ouest pour acquérir un véhicule neuf ou d'occasion. En Grèce, les difficultés économiques ont augmenté le nombre de personnes se trouvant dans l'incapacité d'acheter un véhicule. Il convient de constater qu'en Allemagne et surtout au Royaume-Uni, le nombre de personnes se trouvant également dans cette situation a progressé. L'augmentation du taux de pauvreté est évidemment une explication. L'arrivée massive de migrants à faible pouvoir d'achat contribue, par ailleurs, à cette hausse. En France, en revanche, le nombre de personnes se trouvant dans l'impossibilité d'acheter une voiture est en légère baisse. Il est passé de 3,7 à 3 % de 2003 à 2014. En 2015, le taux est même tombé à 2,5 %. La France bénéficie d'un large marché d'occasion avec des prix d'entrée assez faibles. La décision d'interdire les véhicules les plus âgés (plus de 10 ans) à circuler dans certains espaces urbains pourrait modifier la donne. Même si les transports urbains se sont fortement développés en milieu urbain, la possession d'une voiture demeure un facteur discriminant pour obtenir un emploi. En milieu rural mais aussi dans les banlieues des grandes métropoles, l'absence de voiture contribue à l'exclusion sociale.



Sources: Eurostat



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

La fin de semaine sera marquée par le sommet du G7 (jeudi 26 et vendredi 27mai) qui se tiendra à Tokyo. À l'ordre du jour figureront notamment la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation. Un texte en faveur d'une coopération accrue en matière d'éducation sera adopté afin de répondre aux défis que représentent la crise des réfugiés et la pauvreté...

Dimanche 22 mai

Au **Japon**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** du mois d'avril. Au mois de mars, les importations avaient baissé de 14,9 % et les exportations de 6,8 %.

Lundi 23 mai

En Chine, sera publié l'indice des indicateurs avancés.

L'indice Markit « PMI manufacturier » sera publié pour la France, l'Allemagne, la zone euro et les États-Unis.

L'indice Markit « PMI des services » sera publié pour les États-Unis. Il en sera de même pour l'indice « PMI-composite ».

Pour **la zone euro**, il faudra suivre **l'indice de confiance des consommateurs** du mois de mai.

Mardi 24 mai

En France, l'INSEE publiera ses enquêtes de conjoncture du mois de mai.

Les résultats affinés de la croissance du premier trimestre en Allemagne seront publiés.

L'indice Markit « PMI des services » sera communiqué pour la zone euro.

Pour l'Allemagne, il faudra suivre la publication de l'enquête « ZEW – situation courante » et celle sur le sentiment économique.

Pour l'ensemble de la zone euro, sera rendue publique l'enquête ZEW « sentiment économique ».

Aux États-Unis, il faudra suivre les commandes de biens durables, les ventes de maisons neuves du mois d'avril. Sera communiqué le montant des stocks de brut.



Mercredi 25 mai

En France, sera communiqué le nombre de demandeurs d'emploi pour le mois d'avril.

En Allemagne, il faudra regarder l'enquête sur la confiance des consommateurs du mois de juin de GfK. L'indice du climat des affaires de mai sera également publié. Il faudra, par ailleurs, suivre les indices IFO « estimation courante » et « perspectives ».

Au Royaume-Uni, seront communiqués les prix des maisons du mois de mai.

Aux **États-Unis**, sera publiée **la balance commerciale des marchandises** du mois d'avril. **L'indice des prix des maisons** du mois de mars sera également connu.

Au Japon, seront rendus publics l'indice des prix à la consommation du mois de mai pour Tokyo et du mois d'avril pour l'ensemble du pays.

Jeudi 26 mai

À Tokyo, se tient le sommet du G7 (1ère journée)

Au Royaume-Uni, les résultats affinés de la croissance du 1^{er} trimestre seront connus.

Aux États-Unis, seront publiées les promesses de ventes de maisons du mois d'avril.

Vendredi 27 mai

Tokyo, se tient la 2ème journée du sommet du G7.

En **France**, il faudra suivre **les dépenses de consommation** du mois d'avril.

En **Italie**, seront communiqués les résultats **du chômage** du mois d'avril et **l'indice des prix** du mois de mai.

Aux États-Unis, il faudra regarder les résultats affinés du PIB du 1^{er} trimestre et l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan du mois de mai.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet: www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

Par téléphone : 06 03 84 70 36
Par email : phcrevel@lorello.fr

• Adresse: LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur: 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom		
Prénom		
Fonction:	 	
Adresse:	 	
Pays		
Téľ.:		
E-mail:	 	

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN: FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC: BNPAFRPPNIC